

12 11 10 09 08 07 06 05 04 03 02 01 UE

# AI master / finalité spécialisée : patrimoine bâti

2020-2021  
ARTS DE L'ESPACE  
ESA SAINT-LUC BRUXELLES



PROGRAMME D'ÉTUDES  
MASTER À FINALITÉ SPÉCIALISÉE :  
PATRIMOINE BÂTI

# sommaire

---

P.4

**glossaire**

P.7

**présentation**

P.9

**BLOC 01**

P.19

**BLOC 02**

P.25

**annexes**

P.28

**unités d'enseignement  
– organigramme**

**PROGRAMME D'ÉTUDES  
MASTER / FINALITÉ :  
PATRIMOINE BÂTI**



**2020-2021  
ARTS DE L'ESPACE  
ESA SAINT-LUC BRUXELLES**

**Acquis d'apprentissage**

Énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

**Activités de remédiation**

Activités d'aide à la réussite ne faisant pas partie d'un programme d'études, visant à combler les lacunes éventuelles d'étudiants ou les aider à suivre ou à reprendre un programme d'études avec de meilleures chances de succès.

**Atelier interdisciplinaire**

Une démarche interdisciplinaire consiste à s'aventurer aux intersections des champs disciplinaires, d'aller voir ce qui se passe « entre » eux. Elle se situe à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges crée quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.

**Atelier transdisciplinaire**

Une démarche transdisciplinaire, comme son étymologie l'indique, consiste à s'aventurer non seulement entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci. Elle apparaît lorsque les points de vue de chaque discipline s'entraident et se dépassent au profit de l'exploration d'un questionnement. Elle permet d'aborder le monde qui nous

entoure dans sa complexité et sa diversité.

**Bachelier (BA)**

Grade académique de niveau 6 sanctionnant des études de premier cycle de 180 crédits au moins.

**BLOC**

Un bloc comporte un nombre imposé d'unités et est constitué de 60 Crédits (voir Crédits). L'étudiant inscrit au BLOC 01 doit valider au minimum 45 crédits pour continuer son parcours.

**Compétence**

Faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes.

**Co-requis d'une unité d'enseignement**

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études qui doivent avoir été suivies préalablement ou au plus tard au cours de la même année académique.

**Crédit**

Unité correspondant au temps consacré par l'étudiant, au sein d'un programme d'études, à une activité d'apprentissage.

Un crédit correspond forfaitairement à 30 heures d'activités d'apprentissage. Cette charge horaire n'est que partiellement consacrée à des enseignements organisés directement par l'établissement, comprend d'autres activités associées, telles les travaux, exercices personnels, préparations, études, projets, recherches documentaires, éprouves ou immersion socio-professionnelle.

**Cursus**

Ensemble cohérent d'un ou plusieurs cycles d'études constituant une formation initiale déterminée au sein d'un cursus, les grades intermédiaires peuvent être « de transition », donc avoir pour finalité principale la préparation au cycle suivant ou « professionnalisant » pour les formations qui s'arrêtent au bout du premier cycle (type court).

**Cycle**

Études menant à l'obtention d'un grade académique ; l'enseignement supérieur est organisé en trois cycles.

**Orientation**

Ensemble d'unités d'enseignement d'un programme d'un cycle d'études correspondant à un référentiel de compétence et un profil d'enseignement spécifiques et sanctionnés par un grade académique distinct.

---

## **Pré-requis d'une unité d'enseignement**

Ensemble d'autres unités d'enseignement d'un programme d'études dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette unité d'enseignement, sauf dérogation accordée par le jury.

## **Programme d'études**

Ensemble des activités d'apprentissage, regroupées en unités d'enseignement, certaines obligatoires, d'autres au choix individuel de chaque inscrit, conforme au référentiel de compétences d'un cycle d'études ; le programme précise les crédits associés et l'organisation temporelle et en pré-requis ou co-requis des diverses unités d'enseignement.

## **Profil d'enseignement**

Ensemble structuré des unités d'enseignement, décrites en acquis d'apprentissage, conformes au référentiel de compétences du ou des cycles d'études dont elles font partie, spécifique à un établissement d'enseignement supérieur organisant tout ou partie d'un programme d'études et délivrant les diplômes et certificats associés.

## **Quadrimestre**

*Du 16/09 au 31/01, du 03/02 au 30/06, du 01/07 au 14/09*

Division organisationnelle des activités d'apprentissage d'une année académique couvrant approximativement quatre mois ; l'année académique est divisée en trois quadrimestres.

## **Référentiel de compétences**

Ensemble structuré de compétences spécifiques à un grade académique, un titre ou une certification.

## **TFE et PFE**

Le TFE est un travail rédactionnel de fin d'études qui doit être produit en lien avec le projet de fin d'études (PFE).

## **Unité d'enseignement**

Activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage attendus.

---

## **AC :**

Actualités culturelles

## **AI :**

Architecture d'intérieur

## **Crédit ECTS :**

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

## **HAA :**

Histoire et actualité des arts

## **QUADRI :**

Quadrimestre

## **TT :**

Techniques et technologies

## **UE :**

Unité d'enseignement

---

**Le Master en architecture d'intérieur permet d'approfondir et de prolonger les connaissances et compétences acquises en Bachelier. Axé sur la recherche et l'expérimentation, le cursus propose une formation originale, qui articule une finalité spécialisée ou approfondie à des démarches interdisciplinaires et transdisciplinaires. Les étudiants sont invités à s'aventurer entre les disciplines mais aussi à travers et, surtout, au-delà de celles-ci, multipliant par là les points de vue de chaque discipline pour provoquer un questionnement. Cette démarche permet d'approcher le monde qui nous entoure dans sa complexité et sa diversité, à la croisée des savoirs et des savoir-faire, là où leur rencontre et leurs échanges créent quelque chose de nouveau, qui n'existe dans aucune des disciplines concernées.**

**Le travail d'atelier ne se fait plus prioritairement sur base de sujets et de thèmes imposés mais donne libre cours à tous les terrains d'investigation et à toutes les formes d'expression artistique : recueil de photographies, performance, maquette, installation, édition, vidéo, etc. ! Dans le même ordre d'idées, le stage, le mémoire et les cours théoriques visent à développer l'autonomie des étudiants, et à leur permettre d'articuler compétences pratiques, esprit critique et capacités d'analyse. En ce sens, les futurs architectes d'intérieur pourront poser des choix engagés, tant en termes de construction, de conception que de représentation, en vue d'intervenir avec pertinence**

# présentation

---

et de façon créative dans des lieux aussi divers que l'habitat, l'espace public, les espaces de services, les espaces d'exposition, le « monument »...

## **FINALITÉ SPÉCIALISÉE – PATRIMOINE BÂTI**

La sauvegarde du patrimoine s'inscrit à la fois dans la philosophie de « conservation intégrée » prônée par le Conseil de l'Europe et dans une politique de développement durable impliquant les reconversions économique, sociale et culturelle indispensables à la survie de ce patrimoine. Réhabiliter le bâti ancien, lui rendre une valeur d'usage liée à son époque et le restaurer imposent aussi de prendre en compte l'environnement, d'utiliser des techniques et des matériaux traditionnels ou de leur substituer des techniques nouvelles éprouvées et adéquates.

En collaboration avec la Faculté LOCI (UCLouvain), cette spécialisation s'inscrit dans cette philosophie tout en axant la formation sur la conception et la création d'espaces réhabilités.

Unique en région bruxelloise, sa spécificité est d'amener les étudiants en architecture d'intérieur à intervenir dans des espaces existants à valeur patrimoniale, de manière à amplifier les qualités de l'édifice, les complétant, voire les corrigeant. Et a fortiori à y installer un programme qui prenne en compte les qualités du lieu, les normes requises et les exigences liées à la nouvelle affectation.

# BLOC 01

UE

01

02

03

04

05

06

07

08

P10

**UE 01 — atelier de la spécialisation**  
Patrimoine bâti / Équipements

P11

**UE 02 — cours de la spécialisation**  
Question d'architecture patrimoniale /  
Réalisation d'un projet d'intégration  
architecturale dans un bâti existant /  
Théorie de la restauration

P12

**UE 03 — techniques et et technologies**  
Équipements

P13

**UE 04 — art et pensée**  
Actualité et lectures de l'art /  
Muséographie

P14

**UE 05 — atelier Transdisciplinaire**  
Architecture d'intérieur / Matériaux  
nouveaux

P15

**UE 06 — techniques et et technologies**  
Équipements

P16

**UE 07 — aspects juridiques**  
Gestion / Notions de législation  
et de droit / Marchés publics

P17

**UE 08 — TFE**  
Méthodologie du mémoire

---

## Unité d'enseignement 1

Quadrimestre 1

---

### Enseignant et titulaire

Nicolas Gyömörey

---

### Crédits / charge horaire

18 Crédits / 130h

---

### Activités d'apprentissage

- Patrimoine bâti / Atelier (16 Crédits / 104h)
- Techniques et technologies / Équipements (2 Crédits / 26h)

---

### Co-requis

UE 02

---

### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.1, 2.2, 3.2, 3.3,  
3.5, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 6.2,  
6.4, 6.5

---



---

## Acquis d'apprentissage

- Développer une démarche de restauration réaliste face à un bien patrimonial.
- Mettre en place un processus de relevé et de représentation graphique ou matérielle précise pour l'ensemble ou une partie d'un monument.
- Élaborer une synthèse des sources historiques, culturelles, programmatiques et environnementales consultées.
- Identifier une procédure complète de restauration dans le cadre d'un objectif défini de réaffectation / réhabilitation.
- S'impliquer dans un contexte pluridisciplinaire en vue d'un projet cohérent.
- Associer des solutions spatiales, techniques, esthétiques et environnementales convergentes participant à la valorisation des qualités patrimoniales du lieu.
- Accorder les choix d'intervention au service de programmes spécifiques s'implantant dans le bâtiment dans le cadre d'une conservation intégrée.
- Assimiler les techniques et les dispositifs répondant aux exigences de confort et de sécurité contemporaines.
- Communiquer les moyens et les objectifs du projet par des médias appropriés.
- Identifier dans un contexte patrimonial les traces, la présence et l'évolution des techniques et des usages liés au confort.
- Respecter les délais prescrits.

## Évaluation

Évaluation non intégrée.



---

## Unité d'enseignement 2

Quadrimestre 1

### Enseignants (LOCI-UCL)

Caroline Bolle

Cédric Evrard

Bernard Gochet

Jean-Louis Vanden Eynde

David Vandenbroucke

### Titulaire

Jean-Louis Vanden Eynde

---

### Crédits / charge horaire

10 Crédits / 146h

### Activités d'apprentissage

- Question d'architecture patrimoine (4 Crédits / 60h) \*
- Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâti existant (4 Crédits / 60h) \*
- Théorie de la restauration (2 Crédits / 24h)

---

### Co-requis

UE 01

---

### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

2, 4, 5, 8, 9, 10

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.2, 2.3, 2.4, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2

\* Cours donné en 2020-2021 à la faculté d'architecture de Tournai.

---

## Acquis d'apprentissage

- Développer une démarche prospective face à un enjeu patrimonial défini.
- Maîtriser les outils de relevé et les moyens de représentation graphiques ou matériels en vue de l'analyse constructive patrimoniale et sanitaire d'un monument ou d'une de ses parties.
- Poser et argumenter des choix architectoniques pertinents : forme, structure, matière...
- Développer une communication synthétique pertinente, associant les données historiques, sanitaires, techniques et environnementales au projet global de restauration.
- Développer un projet cohérent d'intégration des techniques dans un monument pour un programme donné.
- Acquérir une base critique de l'évolution des concepts et de la déontologie.
- Respecter les délais prescrits.
- Comprendre et identifier le contexte et l'évolution de la reconnaissance et de la valorisation du patrimoine immobilier et culturel à l'échelle régionale, nationale, européenne et universelle.
- Distinguer au terme d'une observation minutieuse du bâti les matériaux et leur mise en œuvre, les cohérences et les incohérences, situer les ouvrages dans une chronologie relative et enfin comprendre l'état d'origine des transformations effectuées au cours du temps.

### Évaluation

Évaluation non intégrée.

---

**Unité d'enseignement 3**

Quadrimestre 1

---

**Enseignante et titulaire**

Aurélie Arpigny

---

**Crédits / charge horaire**

2 Crédits / 26h

---

**Activité d'apprentissage**

Techniques et technologies /  
Équipements

---

**Co-requis**

UE 06

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 4

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

---

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

## Unité d'enseignement 4

Quadrimestre 1

### Enseignantes

Elke de Rijke  
Monique Renault

### Titulaire

Monique Renault

### Crédits / charge horaire

5 crédits / 78h

### Activités d'apprentissage

- Actualités culturelles /  
Actualité et lectures de  
l'art (3 Crédits / 52h)
- Muséographie / Générale  
(2 Crédits / 26h)

### Référentiel de compétences (cf. annexe 1)

4, 5, 8

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 3.1, 4.1, 5.1, 5.2,  
6.3, 6.5

## Acquis d'apprentissage

- Comprendre et contextualiser des formes, des contenus et des enjeux dans le domaine des arts visuels et des arts de la scène.
- Rechercher de façon ciblée des informations théoriques et artistiques.
- Réaliser un commentaire esthétique spécialisé de textes et d'images.
- Parfaire des notions de construction d'une appréciation esthétique.
- Connaître l'histoire des musées, leurs fonctions et leurs objectifs dans la société contemporaine.
- Maîtriser les enjeux de la collection, de la conservation et de la mise en espace et en valeur du patrimoine matériel et immatériel.
- Développer la maîtrise d'un exposé oral et écrit.
- Développer le sens de la collaboration.
- Développer l'esprit critique et affiner le jugement personnel grâce à l'acquisition d'une culture du regard ainsi que des outils d'analyse de l'offre culturelle des dernières décennies.

## Évaluation

Évaluation non intégrée.

---

## Unité d'enseignement 5

Quadrimestre 2

### Enseignants

Aline Gheysens  
Nicolas Gyömörey  
Frédéric Ruymen  
Nicolas Stevens

### Titulaire

Nicolas Gyömörey

---

### Crédits / charge horaire

15 Crédits / 120h

### Activité d'apprentissage

- Architecture d'intérieur / Atelier (13 crédits / 96h)
- Techniques et technologies / Matériaux nouveaux (2 crédits / 24h)

---

### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

---

### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 1.3, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.2, 6.1, 6.3, 6.4, 6.5

---

### Acquis d'apprentissage

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Acquérir une perception interdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.

### Évaluation

Évaluation non intégrée.

---

\* Voir glossaire

---

**Unité d'enseignement 6**

Quadrimestre 2

---

**Enseignante et titulaire**

Aurélie Arpigny

---

**Crédits / charge horaire**

2 Crédits / 24h

---

**Activité d'apprentissage**

Techniques et technologies /  
Équipements

---

**Co-requis**

UE 03

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

2, 4

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 2.3, 3.3, 4.1, 6.5

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Acquérir les outils nécessaires pour analyser, comprendre et prévoir les équipements techniques dans l'établissement de leur futur projet.
- Prévoir et comprendre les implications dues aux choix des techniques.
- Se sensibiliser au rôle social dans les économies d'énergie ainsi que l'impact architectural que cela engendre.
- Connaître et analyser le cadre légal en matière d'équipement (PEB, etc.)

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 7**

Quadrimestre 2

---

**Enseignants**

Antoine Boute

Pierre Cox

Nicolas Gyömörey

**Titulaire**

Antoine Boute

---

**Crédits / charge horaire**

6 Crédits / 96h

---

**Activités d'apprentissage**

- Gestion / Générale  
(3 Crédits / 48h)
- Droit / Notions de législation  
et de droit (1 Crédits / 24h)
- Droit / Marchés publics  
(2 Crédits / 24h)

---

**Référentiel de compétences****(cf. annexe 1)**

4, 5, 8, 10

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**1.1, 3.1, 3.5, 4.1, 5.1, 5.2,  
6.3, 6.5

---

**Acquis d'apprentissage**

- Connaître les lois, décrets, règlements, qui régissent l'activité du monde du bâtiment et les responsabilités qui reposent sur les épaules de tous les acteurs et intervenants et plus spécifiquement les architectes d'intérieur.
- Contextualiser les problématiques juridiques abordées de façon à dépasser le point de vue purement légaliste.
- Évaluer selon le contexte régional belge francophone, le parcours administratif lié à la restauration des biens de valeur patrimoniale reconnue.
- Établir une étude synthétique sur base d'une analyse systématique de l'état sanitaire d'un bien.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

---

**Unité d'enseignement 8**

Quadrimestre 2

---

**Enseignantes**

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Monique Renault

**Titulaire**

Monique Renault

---

**Crédits / charge horaire**

2 Crédits / 24h

---

**Activité d'apprentissage**

Méthodologie / Du mémoire

---

**Référentiel de compétences**

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 3.1, 4.1, 5.2

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Apprendre à délimiter un travail de recherche personnel.
- Identifier et associer les ressources nécessaires à un travail de recherche.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

12

11

10

09

# BLOC 02

UE

P.20

**UE 09 – pratiques professionnelles**

Stages

P.21

**UE 10 – atelier transdisciplinaire**

Atelier / Suivi du mémoire

P.22

**UE 11 – art et pensée**

Art et architecture / Anthropologie de l'art

P.23

**UE 12 – atelier transdisciplinaire**

Atelier / Suivi du mémoire



---

**Unité d'enseignement 9**

Quadrimestres 1 et 2

---

**Enseignante et titulaire**

Aurélie Arpigny

---

**Crédits / charge horaire**

10 Crédits / 150h

---

**Activité d'apprentissage**

Stages

---

**Référentiel de compétences  
(cf. annexe 1)**

4, 5, 6, 8

---

**Compétences spécifiques  
et acquis d'apprentissage  
terminaux (cf. annexe 2)**

3.4, 5.1, 6.1, 6.2

---

---

**Acquis d'apprentissage**

- Constituer un CV et un book original et de qualité.
- Trouver un contenu de stage en lien avec l'architecture d'intérieur et en réponse aux exigences du projet de l'étudiant.

**Évaluation**

Évaluation intégrée.

---

**Unité d'enseignement 10**

Quadrimestre 1

**Enseignants**

Aline Gheysens  
 Rafaella Houlstan-Hasaerts  
 Monique Renault  
 Alain Stevens  
 Pierre Toby

**Titulaire**

Pierre Toby

---

**Crédits / charge horaire**

20 Crédits / 156h

**Activité d'apprentissage**

- Architecture d'intérieur / Atelier (15 crédits / 104h)
- Méthodologie / Suivi du mémoire (5 crédits / 52h)

---

**Pré-requis**

UE 05, UE 08

**Co-requis**

UE 12

**Référentiel de compétences (cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

---

**Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

---

**Acquis d'apprentissage**

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

\* Voir glossaire

---

### Unité d'enseignement 11

Quadrimestre 1

#### Enseignantes

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Carolina Serra

#### Titulaire

Rafaella Houlstan-Hasaerts

---

#### Crédits / charge horaire

6 Crédits / 78h

---

#### Activités d'apprentissage

- Histoire et actualité des arts / Art et architecture (4 Crédits / 52h)
- Sciences humaines et sociales / Anthropologie de l'art (2 Crédits / 26h)

---

#### Référentiel de compétences

(cf. annexe 1)

4, 5, 8

---

#### Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)

1.1, 1.2, 2.4, 3.1, 5.1, 5.2, 6.5

---



---

#### Acquis d'apprentissage

- Décrire, analyser et critiquer des objets architecturaux et artistiques en les situant dans un contexte plus large que celui de l'« œuvre » accomplie. Il s'agira notamment de prendre en compte leur processus de production, leur réception, leur usage et occupation, leur évolution dans le temps et leur relation à diverses dimensions de la société.
- Mener des recherches documentaires et bibliographiques. Se doter de références pour aborder des questions spatiales et artistiques complexes, articulées à diverses dimensions de la société.
- Faire des liens itératifs entre le cours, d'autres enseignements et le travail d'atelier.
- Développer un propos oral et écrit.
- Participer à l'élaboration d'un savoir collectif à travers des séminaires.
- Penser l'engagement des étudiants dans la société et évaluer l'impact de leurs productions sur celle-ci.
- Mettre en relation de systèmes culturels issus de sociétés diverses par la méthode ethnologique.
- S'ouvrir au raisonnement des autres, à mettre en question ses propres catégories, à les analyser et à les resituer par la compréhension de sa propre société.

#### Évaluation

Évaluation non intégrée.

---

**Unité d'enseignement 12**

Quadrimestre 2

**Enseignants**

Rafaella Houlstan-Hasaerts

Nicholas Kite

Monique Renault

Alain Stevens

Pierre Toby

**Titulaire**

Pierre Toby

---

**Crédits / charge horaire**

24 Crédits / 144h

**Activité d'apprentissage**

– Architecture d'intérieur / Atelier (16 crédits / 96h)

– Méthodologie / Suivi du mémoire (8 crédits / 48h)

---

**Co-requis**

UE 10

**Référentiel de compétences (cf. annexe 1)**

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

---

**Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage terminaux (cf. annexe 2)**

1.1, 1.2, 2.3, 3.1, 4.1, 4.2, 4.3,

5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5

\* Voir glossaire

---

**Acquis d'apprentissage**

- Capacité à entreprendre et développer une recherche.
- Intégrer les enjeux de société actuels.
- Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.
- Intégrer toutes les composantes techniques, formelles, conceptuelles, etc. devant être mobilisées dans un projet d'architecture d'intérieur.
- Acquérir une perception transdisciplinaire.
- Sélectionner parmi les techniques et matériaux contemporains des solutions innovantes appropriées aux besoins ou exigences spécifiques d'un projet.
- Argumenter ses choix techniques originaux et les situer dans un contexte expérimental reconnu.
- Estimer les risques liés à l'utilisation de procédés nouveaux en les replaçant dans une évolution historique.
- Élaborer une recherche précise et illustrée et la communiquer sous une forme pertinente et sur une durée définie.
- Savoir engager et réévaluer sa responsabilité au sein de la construction d'un projet collectif.
- Être « acteur » à part entière au sein d'une équipe transdisciplinaire.
- Faire usage avec pertinence et créativité des pratiques et des connaissances engrangées pendant la durée du cursus.
- Développer un travail théorique personnel.
- Mener à bien une recherche scientifique originale et de niveau supérieur sur un corpus défini, rechercher la documentation et les références adéquates et exploiter pertinemment les banques de données.
- Structurer, rédiger, présenter et défendre son travail de recherche.
- Faire preuve d'esprit critique et d'autonomie.
- Argumenter un jugement personnel.

**Évaluation**

Évaluation non intégrée.

---

**ANNEXE 1**  
**RÉFÉRENTIEL DE**  
**COMPÉTENCES**

---

Le grade de master en Architecture d'intérieur — Finalité : Patrimoine bâti est décerné aux étudiants qui :

1. conduisent une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, socio-politique, etc. ;
2. ont acquis des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite aux compétences acquises au niveau du bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3. mettent en œuvre, articulent et valorisent, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4. mobilisent ces connaissances et ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5. agissent à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6. assument une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7. présentent des productions, communiquent à leurs propos et prennent en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8. développent et intègrent un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes diversifiés ;
9. mettent en œuvre des propositions artistiques adaptées aux exigences actuelles d'un programme d'architecture d'intérieur ;
10. répondent adéquatement aux réglementations et aux recommandations prescrites par les différents opérateurs du secteur patrimonial.

---

**ANNEXE 2**  
**COMPÉTENCES**  
**SPÉCIFIQUES**  
**ET ACQUIS**  
**D'APPRENTISSAGE**  
**TERMINAUX**

---

Au terme du 2<sup>e</sup> cycle, l'étudiant(e) sera capable de :

**1. Intégrer et élargir les connaissances dans les domaines de l'architecture d'intérieur et des champs connexes**

- 1.1 Mener une recherche documentaire.
- 1.2 S'approprier des concepts complexes articulés à diverses dimensions de la société pour formuler un propos personnel.
- 1.3 Envisager une approche transversale des spécialisations.

**2. Problématiser une thématique.**

- 2.1 Développer une thématique avec justesse et méthode.
- 2.2 Intégrer toutes les composantes d'une thématique abordée dans le cadre d'un travail théorique et d'un projet d'architecture d'intérieur.
- 2.3 Allier l'étude factuelle à l'analyse critique.
- 2.4 Produire un écrit répondant à une question de recherche.

**3. Conceptualiser et composer un projet d'architecture d'intérieur.**

- 3.1 Mener une démarche fondée sur une étude approfondie de champs connexes.
- 3.2 Créer un programme approprié à une thématique donnée.
- 3.3 Identifier et maîtriser les techniques mobilisées dans le projet tout en sollicitant les ressources nécessaires.
- 3.4 Défendre, par un argumentaire critique et pertinent, un projet d'architecture d'intérieur dans un lieu existant afin de le réinscrire dans le contexte actuel sans en affecter ses qualités globales, en assurant simultanément continuité historique et relecture contemporaine.
- 3.5 Objectiver les contraintes inhérentes au projet (contraintes patrimoniales, recommandations, cahier des charges, métrés, coûts).
- 3.6 Apporter une réponse spatiale pertinente et originale.

**4. Communiquer**

- 4.1 Défendre oralement ou par écrit un propos de manière convaincante.
- 4.2 Proposer un dispositif de communication approprié.
- 4.3 Soutenir un débat argumenté.

---

**5. Intégrer les enjeux de société actuels.**

- 5.1** Intégrer les enjeux patrimoniaux, sociaux, politiques, environnementaux, économiques et culturels.
- 5.2** Faire preuve d'autonomie intellectuelle dans l'attitude adoptée face à ces enjeux.

**6. Être un citoyen responsable.**

- 6.1** Être ouvert et à l'écoute des autres.
- 6.2** S'engager en tant qu'architecte d'intérieur.
- 6.3** Faire preuve de transversalité et de polyvalence.
- 6.4** Adopter une attitude citoyenne et engagée.
- 6.5** Faire preuve d'autocritique.